

Le Ballon Bleu - Conditions Générales pour des vols individuels 2019

Achat des billets

Les billets peuvent être achetés par téléphone, par voie postale, par courriel ou en personne à l'adresse suivante : Le Ballon Bleu, 63390 Sauret-Besserve.

Les billets seront expédiés par retour du courrier dès réception du bon de réservation dûment complété et du règlement du montant total de la prestation.

Les conditions sont contractées par l'acheteur mais les billets sont transmissibles à toute personne dans la mesure où cela se fait en accord avec Le Ballon Bleu et pendant la période de validité d'origine. **Il est interdit de revendre nos billets de vol publiquement.** Dans tous les cas le possesseur du billet est considéré comme acceptant nos conditions générales de vente, et ce sans exception ni réserve. Tous les billets sont valables douze mois après leur achat. La date de validité est mentionnée sur le billet.

Les billets sont valables pour des vols en montgolfière dans la zone géographique du Coeur des Combrailles.

Le possesseur du billet doit obligatoirement avoir fait **au moins deux tentatives confirmées** (c'est à dire qu'il doit prendre contact pour réserver des dates fermes et se rendre disponible ces dates pour un essai de vol, pendant la période de validité mentionnée sur le billet ET la saison habituelle des vols, 1 avril - 30 octobre) ; faute de quoi le billet expirera automatiquement et ce sans aucun remboursement. Si les 2 tentatives ont été vaine suite aux mauvaises conditions météorologiques, le vol peut être reporté à la saison suivante sans frais, à condition que notre ballon et le pilote sont encore disponible et en état de vol. **Les billets ne sont pas remboursables.**

Les tarifs

Nos tarifs publiés sur notre site web et dans nos brochures et dépliants sont indicatives et peuvent changer. Le prix actuel des billets sera communiqué au client au moment de vente. Tous nos tarifs consommateurs incluent la TVA.

Conditions d'embarquement

Le Ballon Bleu est soumis aux conditions définies par la Convention de Varsovie et aux réglementations européennes et françaises pour les activités aériennes. Selon la législation aéronautique, le pilote est seul maître à bord et a autorité sur toutes les personnes embarquées. Il peut refuser l'embarquement de toute personne parmi les passagers ou toute partie du chargement qui peut présenter un danger pour la sécurité, la salubrité ou le bon ordre dans l'aérostat.

Etat de santé ; limites d'âge ; poids

Le Ballon Bleu n'a ni qualité ni compétence pour juger de la bonne condition physique de chaque participant pour le vol. Chaque participant doit s'assurer éventuellement qu'il n'a pas un problème médical incompatible avec le vol en consultant au préalable un médecin. **Les passagers doivent être capables de monter dans la nacelle par leurs propres moyens, de rester debout pendant environ 1 heure dans la nacelle, sans sièges ou autres supports, de se tenir par la force de leurs mains et bras pendant l'atterrissage, et de subir un choc d'impact comparable à un saut de 2 marches d'escalier (± 30 cm).** Pour des raisons de sécurité des passagers, nous n'acceptons pas des personnes d'un poids de plus de **140 kg**.

Notre nacelle n'est pas équipée pour transporter des personnes à mobilité réduite. Les femmes enceintes ne peuvent être embarquées. Passagers portant un stimulateur de coeur ne peuvent pas participer au vol à cause du risque de perturbation par les équipements de radiocommunication. Les enfants de moins de 12 ans ne peuvent pas prendre part au vol. Il est de la responsabilité du représentant légal de communiquer l'âge exact de l'enfant. Nous déconseillons la participation aux vols pour des personnes au-delà de l'âge de 80 ans. Le pilote a l'obligation légale de refuser le vol à des personnes s'il a des doutes sur leurs capacités physique ou mentale.

La capacité d'un ballon pour porter des passagers dépend de la température actuelle et le poids réel des passagers. Le calcul de portance 'standard' est basé sur un poids moyenne de 75 à 80 kilos par personne et une température d'environ 15 degrés Celsius à 1000 mètres au-dessus de la mer. Pour une réservation de 3 personnes 'poids plumes' le poids total des 3 passagers ensemble ne peut pas dépasser 180 kg et pour une réservation '2 folles' la limite pour les 2 ensemble est de 140 kg. Dans tous les cas, une température trop élevée pour pouvoir porter tous les passagers est une raison valable pour annuler un vol. Pour des passagers qui ont ensemble un poids de plus de 200 kg, nous ne pourrions pas garantir la possibilité d'un vol pendant la saison entre début avril et fin octobre, et nous sommes alors obligé de refuser leur réservation.

Conditions de vol

Le vol en montgolfière est dépendant de la météo. Seul le pilote est habilité et autorisé à prendre la décision de décoller ou non. Le Ballon Bleu se réserve le droit d'annuler un vol pour cause de mauvaises conditions météorologiques n'importe quand et jusqu'au moment du décollage pour des raisons de sécurité.

Dans tous les cas, en cas d'annulation, Le Ballon Bleu ne sera redevable d'aucuns frais engagés par les clients.

Le vol étant entièrement soumis à la météo, Le Ballon Bleu ne garantit aucun circuit, durée de vol ou parcours. Le pilote se réserve le droit de modifier la durée, le lieu de départ, l'heure du rendez-vous et en général tout ce qui concerne le vol.

Assurance

Les frais d'assurance couvrant chaque passager en vertu de la responsabilité civile liée aux aéronefs sont inclus. Les risques sont pris en charge pour des montants comparables à ceux définis par la Convention de Varsovie et la réglementation européenne en ce qui concerne le transport aérien des passagers. (EUR 114.500 par passager, année 2017)

Les objets emmenés par les passagers ne sont pas pris en compte par notre assureur, de même que tout dommage occasionné aux vêtements pendant le vol et les activités qui font partie de la prestation (transport, cérémonie de baptême...) ou en cas de suicide ou de blessure volontaire. Le Ballon Bleu ne sera jamais responsable pour tout dommage occasionné aux vêtements ou autres biens des passagers pendant le vol ou pendant les activités lié au vol et l'après-vol, comme la cérémonie de baptême.

Confirmation du vol

Il est expressément demandé à chaque passager de téléphoner dans les 24 heures qui précèdent le vol pour confirmation (au plus tard, 21:00 h la veille du vol). Les conditions météorologiques lui seront par ailleurs fournies et la faisabilité du vol définie.

Annulation par le client

En cas d'annulation par le client dans les 72 heures précédent le vol ou en cas de non-présence du client au rendez-vous le jour du vol, le billet sera considéré comme étant consommé.

Habillement ; sécurité (Arrêté du 04 janvier 2011 relatif aux conditions d'utilisation des ballons libres)

À bord, les passagers doivent suivre les instructions du pilote. Il est interdit de fumer à bord ou à proximité immédiate du ballon. Il est interdit de sortir de la nacelle sans l'autorisation du pilote, même après l'atterrissage. Nous conseillons aux passagers de porter des chaussures solides, des vêtements qui couvrent jambes et bras et d'éviter de porter en contact avec la peau des vêtements en fibres synthétiques qui peuvent fondre en présence de chaleur (comme du nylon). Il est fortement conseillé d'apporter une tenue de change complet, pour pouvoir se changer si on devient sale ou mouillé pendant la récupération du ballon et après la cérémonie de baptême des aéroplanes.

Photos, utilisation des images

Le Ballon Bleu a le droit d'utiliser toutes images prises par nous-mêmes et/ou par nos passagers pendant et autour du vol pour des buts promotionnels sur nos sites internet ou sur autres supports. Les clients ont le droit de demander le retrait de nos sites ou supports des images sur lesquelles ils ou elles sont reconnaissables.

Dans certains cas, les autorités peuvent interdire la publication des photos aériennes (sites stratégiques).

Acceptation des Conditions Générales

Toute commande implique sans exception ni réserve l'acceptation des présentes conditions.